

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU COMITE
SYNDICAL DU 8 DECEMBRE 2022**

Accusé de réception en préfecture
074 297400085-20221208-DEL-2022-318-DE
Date de télétransmission : 16/12/2022
Date de réception préfecture : 16/12/2022

DEL-2022-318

L'An deux mille vingt-deux, le 8 décembre, à 10 heures, le COMITE du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 1^{er}/12/2022, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Etaient présents :

Mmes LAFARIE, MAYORAZ, MERMIER, PARIS, TARAGON.
MM. AEBISCHER, BACHELLARD, BARBIER, BARRY, BARTHALAIS, BAUD-GRASSET, BONTEMPS, BOUCLIER, BOUVARD C, BOUVARD M, BUFFLIER, CARTIER, CAVAREC, CHENEVAL JP, CHENEVAL P, CONDEVAUX JF, COUTIER, DAVIET, DEAGE, DESCHAMPS, FONTAINE, GAUDIN, GILBERT, GILET, GYSELINCK, JACQUES, LEOTY, LOMBARD, MARTIN-COCHER, MATHIAN, MILLET-URSN, PAULY, PELLARIN, PERRISSIN-FABERT, PETIT, PEUGNIEZ, RATSIMBA, SIBILLE, STEYER, VITTOZ.

Suppléants :

MM. BOSSON, CARME, CHARBONNIER, DUPERTHUY, GAILLARD, MULATIER-GACHET.

Avaient donné pouvoir :

Mmes BILLOT, DALL'AGLIO, DETURCHE, MUGNIER, WENDLING.
MM. BARON, BLOUIN, BURNET, CHARLOT-FLORENTIN, CHASSAGNE, DEFAGO, FRANCOIS, GENOUD, GILLET, HACQUIN, HAVEL, LEBEAU-GUILLOT, MEYNET-CORDONNIER, MODURIER, OBERLI, PENHOUËT, PERRET, ROLLIN, SADDIER, VILLARD.

Etaient absents ou excusés :

Mmes BRO, BRUNO.
MM. AMADIO, ANTHOINE-MILHOMME, BOISIER, BOUCHET, CALONE, CHARRAT, DUNAND, GONDA, HERBRON, JOURNE, LARCHER, LEROY, PEROU, ROSSINELLI, RUBIN, TOURNIER, TRUFFET.

Assistaient également à la réunion :

Mmes CARRERA, DARDE, GIZARD, HULIN, KHAY, JAILLET, QUESNEL,
MM. CHALLEAT, GAL, GRANGE, LOUVEAU, MALOSSE, MERCAT, PAILLOLE, RACAT, SCOTTON, SOULAS, VIVIAN : du SYANE

Membres en exercice : 89

Présents : 51

Représentés par mandat : 25

Objet : SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE « SYAN'ENR » - DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES ET DU COMITE INTERNE DES MARCHES

Exposé du Président,

La Société d'Economie Mixte (SEM) SYAN'ENR a été créée, à l'initiative du SYANE, le 17 octobre 2017.

Née de la volonté des collectivités de Haute-Savoie de soutenir le développement des énergies renouvelables, en partenariat avec les communes et les intercommunalités, elle dispose d'un capital initial de 1.000.000 € et réunit les associés suivants :

- Le SYANE, à hauteur de 71 % du capital ;
- RETPROD (émanation de la Régie du Syndicat Intercommunal d'Energies de la Vallée de Thônes), à hauteur du 10 % du capital ;
- SIPPENR (émanation du SIPPAREC), à hauteur de 9,5 % du capital ;
- ESSPROD (émanation de la SEM Energie et Services de Seyssel), à hauteur du 9,5 % du capital.

La SEM SYAN'ENR porte actuellement le développement de projets d'installations photovoltaïques et hydroélectriques sur le territoire de la Haute-Savoie pour une puissance cumulée de plusieurs mégawatts.

La SEM, de par son lien étroit avec le SYANE dont son actionnariat majoritairement public, est soumise aux dispositions de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de la commande publique et du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du Code de la commande publique.

Son règlement interne de passation des marchés prévoit la tenue de deux instances pour l'attribution des marchés :

- un Comité interne des marchés pour l'analyse, la sélection et l'attribution des marchés de travaux, fournitures et services entre 40.000 € HT et 215.000 € HT ;
- une Commission d'Appel d'Offres pour l'analyse, la sélection et l'attribution des marchés de travaux entre 215.000 € HT et 5.382.000 € HT, et au-delà, ainsi que des marchés de fournitures et services au-delà de 215.000 € HT.

Le Comité interne des marchés de Syan'EnR est composé :

- du Président et/ou du Directeur Général de Syan'EnR,
- d'un administrateur nommé par le conseil d'administration de la SEM,
- d'un agent du SYANE désigné par le Comité syndical.

La Commission d'Appel d'Offres de Syan'EnR est composée :

- du Président et/ou du Directeur Général de Syan'EnR,
- d'un administrateur nommé par le conseil d'administration de la SEM,
- d'un élu du SYANE désigné par le Comité syndical.

Il y a lieu de renouveler la composition de la Commission d'Appel d'Offres précitée notamment par la désignation d'un(e) élu(e) titulaire et d'un(e) élu(e) suppléant(e) ; ainsi que celle du Comité interne des marchés par la désignation d'un agent du SYANE et d'un(e) suppléant(e).

Les membres du Comité sont invités :

1. à désigner Mme Sylvie TARAGON, titulaire du SYANE à la Commission d'Appel d'Offres de Syan'EnR, avec M. Joseph DEAGE en suppléant,
2. à désigner Mme Anne-Pauline PERINEL en agent titulaire du SYANE au Comité interne des marchés de Syan'EnR, avec Mme Corinne DARDE en suppléante.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Joël BAUD-GRASSET.

Syane
ENERGIES & ENVIRONNEMENT